

*COMMUNE  
DE HIRTZBACH*

**BULLETIN**



**COMMUNAL**

*AOUT 2010*

## 1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer le curé doyen, il convient soit de téléphoner au 03.89.40.51.62 (messagerie), soit de venir à la permanence ouverte au presbytère de HIRSINGUE les mercredis de 16 H 30 à 18 H 00 (sauf jours de fêtes ou cas particulier).
- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à Mme Monique TROXLER (Tél. : 03.89.40.00.26). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **15 €**.
- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :
  - prendre contact désormais **un an** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
  - suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (s'adresser au Curé Doyen) ;
  - s'acquitter des frais fixés par le Diocèse de STRASBOURG, soit actuellement 90 €, par chèque bancaire uniquement.
- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :
  - les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins 3 mois avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
  - deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
  - renseignements auprès du curé doyen ou de M. Henri VONAU, Diacre (03.89.40.59.30).
- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.
- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Lorsque survient un décès, la famille généralement peinée et éprouvée n'a pas toujours le cœur à préparer la célébration religieuse de l'enterrement qui est pourtant censée lui délivrer un véritable message d'espoir, en même temps qu'elle l'aide à effectuer le dernier passage vers Dieu de l'être cher et à le remettre au Seigneur de façon digne et sobre.

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personne à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01

- ❑ Les autres référents pastoraux :
  - Pastorale des 1ers Sacrements  
Mme Véronique REDERSTORFF – 03.89.25.82.13 (après-midi)
  - Pastorale des Confirmations :  
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
  - Pastorale des Professions de Foi :  
Mme Claire MUNCK – 03.89.40.15.94
  - Pastorale des visiteurs de malades  
Mme Marie-Jeanne HAUPERT – 03.89.40.53.66
  - Pastorale des Chorales  
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
  - CARITAS – Secours Catholique  
Contact : 06.88.81.16.65
- ❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.08 au 31.08.2010) :
  - samedi 14.08.2010 : 18 H 00 Messe  
*intention : Famille DURTSCHER - ZURBACH*
- ❑ Durant le mois d'août 2010 sont invités à servir à l'Autel :

Le 14.08 (samedi)	Ludovic et Florian VANYEK
<b>à 18 H 00</b>	Brice SOPRANO

## 2. Communiqué de la Sous-Préfecture d'ALTKIRCH

Les bureaux de la Sous-Préfecture d'ALTKIRCH voient leurs horaires d'ouverture au public modifiés comme suit, durant la période du 05 juillet au 27 août 2010 inclus :

- le lundi de 8 h 30 à midi ;
- le mardi de 8 h 30 à midi et de 13 h 30 à 16 h ;
- le mercredi de 8 h 30 à midi ;
- le jeudi de 8 h 30 à midi et de 13 h 30 à 16 h ;
- le vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h 30 à 16 h.

Fermé les lundi et mercredi après-midi.

### 3. Permanences du secrétariat de mairie au mois d'août



En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie fonctionnera « au ralenti » du 02 août au 22 août 2010 inclus.

Voici les jours et heures de permanence durant cette période :

- lundi 02.08.2010 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- mercredi 04.08.2010 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- vendredi 06.08.2010 : de 17 H à 18 H  
(inclus permanence du Maire et des Adjointes)
  
- lundi 09.08.2010 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- mercredi 11.08.2010 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- vendredi 13.08.2010 : de 17 H à 18 H  
(inclus permanence du Maire et des Adjointes)
  
- lundi 16.08.2010 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- mercredi 18.08.2010 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- vendredi 20.08.2010 : de 17 H à 18 H  
(inclus permanence du Maire et des Adjointes)

Les permanences reprendront leur rythme journalier habituel à compter du lundi 23 août 2010 (sauf les mercredis après-midi 1<sup>er</sup>, 08 et 15 septembre où les bureaux resteront fermés).

### 4. Fête de Rues

La 30<sup>ème</sup> fête des rues battra son plein les **07 et 08 août prochains**, comme chaque année à la même période.

C'est l'occasion de féliciter et remercier l'ensemble des personnes qui s'investissent bénévolement chaque année pour permettre à cette fête d'avoir lieu et en particulier les associations locales participantes.

Merci aussi aux habitants qui doivent "subir" ces deux jours de fête pour en supporter le bruit, la foule, les exposants et, pour certains, l'impossibilité de sortir de chez eux !... A cet égard, la rue Principale (côté impair) entre le N°3 et le N°35 sera fermée à la circulation dès samedi après-midi, 07.08.2010, de même que la rue du Château (circulation déviée par la RD 432).



Merci enfin à l'ensemble de la population pour la spontanéité et la générosité dont elle fait preuve en matière de fleurissement et de propreté, auxquels les milliers de visiteurs présents chaque année et visiblement tombés sous le charme de notre beau village ne restent pas insensibles.

N.B. : l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Hirtzbach informe son aimable clientèle qu'elle ne servira pas de repas le dimanche soir, dans sa guinguette située derrière le Crédit Mutuel.

### 5. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le **lundi 09 août 2010 à l'école maternelle de HIRTZBACH de 16 h 30 à 19 h 30.**

Elle espère pouvoir compter sur une participation nombreuse, en dépit des congés, pour pallier aux besoins plus importants que jamais.

A cet égard, l'association remercie sincèrement les nombreux donateurs qui se sont présentés lors de la collecte du 26 mai 2010.

### 6. Balayage mécanique

Le prochain balayage par engin spécialisé aura lieu le **mardi 03 août 2010.**

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse et entretenons régulièrement les abords des propriétés, les endroits non accessibles à l'engin ainsi que les caniveaux.

### 7. L'Association ALLIMANN ZWILLER organise une animation spéciale au profit des personnes âgées du village, le **mardi 31 août 2010 à partir de 14 heures.**

Les personnes désireuses d'y prendre part sont invitées à se mettre en relation avec Mme Marguerite FELLMANN (Tél. : 03.89.40.91.81).

8. **Jean-Claude UJMA, notre sympathique coiffeur** informe son aimable clientèle que le salon de coiffure sera fermé en raison des congés d'été :

- le mardi 27 juillet 2010 et le mercredi 28 juillet 2010 ;
- du mardi 17 août 2010 au mardi 24 août 2010 inclus.

Réouverture le mercredi 25 août 2010 à 10 h 00.

### 9. Analyse d'eau



Les prélèvements d'eau du réseau communal effectués le 29 juin 2010 à l'école élémentaire et au réservoir ont, comme de coutume, confirmé la bonne tenue de notre eau, dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés (microbiologie, équilibre calco-carbonique, oligo-éléments, minéralisation) respectent les limites et les références de qualité requises.

Les résultats complets de ces analyses sont consultables par le public en mairie (panneaux d'affichage extérieur).

### 10. Sortie d'automne des personnes âgées

L'excursion d'automne des aînés du village aura lieu **le samedi 11 septembre 2010**, date que les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà noter sur leur calendrier.

La destination n'est pas encore définitivement arrêtée au moment où nous publions le présent bulletin.

Mais ce sera sans nul doute une belle journée en perspective dont le programme complet sera diffusé au début du mois de septembre, aux bons soins de notre ami et toujours alerte Roger !

### 11. Fête patronale Saint Maurice – Journée du Patrimoine

Le Conseil de Fabrique et l'Association pour la Restauration de l'Orgue de HIRTZBACH vous invitent à vous associer nombreux à la Fête patronale Saint Maurice, le **dimanche 19 septembre 2010**.

- à 10 heures, célébration dominicale de la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » en l'église Saint Maurice ;
- à l'issue de la célébration, bénédiction de l'arbre planté près de l'église en commémoration de la création de notre Communauté de Paroisses.
- à midi, repas au Foyer Saint Maurice.

Au menu : friture de carpes ou collet fumé  
Dessert et café

Prix : 13 € pour un adulte  
8 € pour un enfant de moins de 12 ans.

- Une tombola sera proposée durant le repas.
- à 16 heures, visite guidée de l'église Saint Maurice, dont on découvrira le mobilier digne d'intérêt.

**Les réservations au repas paroissial sont reçues dès à présent en mairie par M. SCHWOB ou Melle KILIAN (Tél. : 03.89.40.99.21) jusqu'au 14 septembre 2010, dernier délai.**

### 12. Cours d'éveil musical



A l'initiative de la Société de Musique Sundgovia, des cours d'éveil musical destinés aux enfants âgés de 4 à 7 ans seront reconduits le mercredi après-midi, à compter du 15 septembre 2010, selon l'horaire suivant :

- de 13 h 30 à 14 h 25 (enfants de 4 à 6 ans).  
L'enfant est sensibilisé au monde musical grâce à l'écoute, au chant, aux instruments mélodiques et rythmiques, à l'expression corporelle et au dessin musical.  
Coût : 55 € par trimestre.
- de 14 h 30 à 15 h 30 (enfants de 5 à 7 ans).  
Découverte, démonstration et présentation des instruments afin de laisser le temps à l'enfant de choisir son instrument.  
Coût : 55 € par trimestre.

Les cours seront dispensés par Régine CHALARD, professeur de musique.

### Formation musicale de proximité

« De la musique pour tous et accessible à tous proposée par une association locale ».

Dès septembre 2010, la Musique Sundgovia de HIRTZBACH proposera en plus des séances d'éveil et initiation musicale, des cours de musique comprenant ½ heure d'instrument et 1 h de formation musicale (solfège, rythmique, chant...).

L'enseignement sera dispensé par des enseignants agréés par le CDMC (Centre Départemental pour la Musique et la Culture) ce qui permet, en outre, de bénéficier de subventions du Conseil Général et de la Commune. En y ajoutant une participation financière de la Musique Sundgovia, nous sommes en mesure de proposer des tarifs attractifs :

- 55 € par trimestre pour les cours d'éveil et d'initiation musicale (voir ci-devant) ;
- 150 € par trimestre pour la formation musicale + instrumentale.

Des remises pour fratries et autres cas particuliers peuvent être étudiées.

Instruments proposés : flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, euphonium, percussions,....

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples précisions ou informations.

Régine au 06.80.16.19.48 ou Mathieu au 06.83.10.44.28

Courriels : [champvalont.noel@neuf.fr](mailto:champvalont.noel@neuf.fr) – [mathieu.sms@orange.fr](mailto:mathieu.sms@orange.fr)

### 13. Gymnastique pour adultes



A compter du mois de septembre 2010, Madame Sabine HATTSTATT (diplômée en qualité d'animatrice fédérale à la Fédération Française EPMM sport pour tous) reconduira son activité « gym pour adultes » dans la salle du foyer St Maurice destinée à tous publics (jeunes et surtout moins jeunes). A noter que les séances sont mixtes, avis aux messieurs qui ont envie de bouger...

Les séances auront lieu le lundi soir de 20h à 21h, à partir du 13 septembre 2010.

La cotisation annuelle, comprenant la licence et l'assurance, se monte à 60€ par personne.

Pour tous renseignements complémentaires, on peut joindre Sabine au 03.89.40.26.97. Les inscriptions seront prises lors de la première séance, le 13.09.2010.

### 14. Un nouveau service à HIRTZBACH : « Temps d'éclaire »



Mireille RENOIR relance son activité de fleuriste depuis son domicile situé au N°33 rue du Réservoir.

Son enseigne « Temps d'éclaire » est un atelier dont la particularité consiste à proposer une vitrine internet où sont présentées ses créations, permettant ainsi de personnaliser votre commande, puis de vous la livrer à domicile.

Le site [www.temps-declare.fr](http://www.temps-declare.fr) vous fera découvrir les courants artistiques actuels, avant de prendre contact avec la fleuriste.

- NB :
- utiliser la barre d'adresse, car Google n'a pas encore référencé le site ;
  - pour celles et ceux qui ne disposent pas d'un accès à internet, un album photos est disponible.

Contact : Mireille RENOIR – Tél. : 06.84.37.54.95

web : [www.temps-declare.fr](http://www.temps-declare.fr) – email : [contact@temps-declare.fr](mailto:contact@temps-declare.fr)

### 15. Anticiper les dangers météorologiques

La carte de vigilance permet de savoir si, dans les 24 heures, un phénomène météorologique ou hydrologique dangereux touchera notre département. Il est donc intéressant de la consulter régulièrement pour être bien informé, afin de pouvoir prendre les bonnes décisions au bon moment.

#### Comment ?

- sur internet
    - [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) (le risque météo par département)
    - [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr) (le risque d'inondation détaillé par cours d'eau surveillé par l'Etat).
  - par téléphone
    - dans le département : 0892680268 \*  
(les 2 derniers chiffres correspondant au département demandé)
    - toutes les météos : 3250 \*
- \* 0,34 € TTC/minute depuis un poste fixe.

## 16. Conseil d'arrosage éco-citoyens, en cette période estivale

### ❑ En été, arroser dans la soirée



Lorsque les températures sont plus fraîches, vous minimisez l'évaporation et donc vous augmentez l'efficacité de votre arrosage.

Par contre, en automne, arroser le matin afin d'éviter le gel de la nuit. N'oublions pas que l'arrosage peut représenter la moitié de la consommation d'eau !

### ❑ En été, penser à biner la terre avant d'arroser

Vous évitez ainsi une évaporation trop importante, votre arrosage en est plus efficace et sera donc moins gourmand en eau.

### ❑ Arroser moins et mieux !

Plutôt que d'arroser en dispersant sans efficacité une eau qui devient de plus en plus précieuse avec les sécheresses successives, vous pouvez utiliser des tuyaux poreux qui fournissent directement de l'eau au pied de vos plantations ou encore une bouteille en plastique coupée en deux dont l'ouverture sera plantée dans la terre.

Dans ce dernier cas, vous remplirez l'entonnoir ainsi créé d'une eau qui pénétrera doucement dans la terre.

### ❑ Récupérer les eaux pluviales pour de multiples usages domestiques

L'eau de pluie, qui sera récupérée dans un conteneur assez volumineux, peut par exemple être utilisée pour l'arrosage du jardin, le lavage de la voiture (qui réclame en moyenne 200 l d'eau).

En récupérant l'eau de pluie vous en consommez moins, ce qui est bien pour le porte-monnaie, les nappes phréatiques fortement sollicitées et allège les stations d'assainissement d'eau qui consomment de l'énergie, des produits chimiques. Notons qu'un arrosage consomme de 15 à 20 l par m<sup>2</sup>.

Pour autant, en France, il n'est pas permis d'exploiter les eaux pluviales pour nos usages domestiques qui réclament plus de salubrité.

### ❑ Ne pas arroser nécessairement votre pelouse

Pourquoi s'obstiner à conserver une pelouse bien verte et fraîche en été ? Au prix d'une consommation d'eau excessive et souvent irraisonnée lors de sécheresse...

La nature se remet très bien de nos quelques étés trop chauds et vous retrouverez une verdure une fois le déficit hydrique passé (cf. [www.notre-planete.info](http://www.notre-planete.info)).

## 17. Règlementation pour la taille et plantation d'arbres (petit rappel)



**L'article 671 du Code civil précise que la pousse des arbres et végétaux entre voisins est limitée de la manière suivante :**

Au maximum 2 m de hauteur entre la limite de propriété et 0,50 m de cette limite. Au-delà de 2 m de distance de la limite de propriété, il est possible d'avoir des arbres de plus de 2 m de haut. L'article 672 permet au voisin d'exiger que les arbres soient réduits aux hauteurs prévues dans l'article 671 (exceptions : un titre, une destination dite de « père de famille », un fruitier par exemple, la prescription trentenaire). L'article 673 vous autorise à couper les racines, ronces et brindilles qui empiètent sur votre terrain, mais pas de couper vous-même les parties en hauteur.

Par ailleurs, votre responsabilité peut être engagée en cas de chute de la foudre sur des arbres dont la hauteur n'est pas réglementaire et qui causerait un dommage à votre voisin.

## 18. Remerciements

La Famille de feu Joséphine MACKER remercie sincèrement toutes celles et ceux qui lui ont témoigné leur solidarité et compassion, lui ont adressé des messages de soutien, se sont associés à son deuil et ont pris part aux obsèques de sa chère défunte.

Elle exprime sa reconnaissance toute particulière à M. le Curé Joseph HINCKER, M. le Diacre Henri VONAU, Mme Monique TROXLER, MM. le Maire et les Adjoints, sans oublier les voisins et amis.

## 19. Petites annonces

- ❑ **Particulier** loue appartement F4 100 m<sup>2</sup> au lotissement Beau Séjour, 2 chambres à coucher, cuisine et salle de bains équipées, chauffage central au fioul, jardin, garage 2 voitures au sous-sol.

Disponible le 01.09.2010

Contact : 03.89.40.14.22.

## 20. Etat civil

- ❑ Mariages :



Ont été unis en la Mairie de HIRTZBACH, le 17 juillet 2010 :

- Michel GODEL et Marie Anne LAGAS, demeurant ensemble 9 rue du 21 Novembre ;
- Yves SCHWOEHRER et Sylvie KUHN, demeurant ensemble 17 rue Principale.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur !

## 21. Les grands anniversaires du mois d'août 2010

65 ans :	M. MEYER	Louis
66 ans :	Mme FILIPPETTI	Anne-Marie née ALBISSER
	Mme MUNCK	Geneviève née WOLF
	Mme NAVET	Vreni née RUESS
67 ans :	M. MUNCH	Jean-Pierre
	M. VERSINI	Gérard
	Mme WEIGEL	Jeanne née LITZLER
69 ans :	Mme BORNEQUE	Jeannette née SCHLEGEL
	M. WEIGEL	Albert
72 ans :	Mme FREYBURGER	Marie-Rose née HARTMANN
77 ans :	Mme ZIMMERMANN	Georgette née BILLIG
78 ans :	Mme HELL	Irène née FEDERSPIEL
79 ans :	Mme MULLER	Yvette née DIRHEIMER
	Mme SCHATNER	Joséphine née BRAND
80 ans :	Mme GIANELLA	Mariette née EBERLIN
	M. LOBMEYER	Georges
	Mme PFLIEGER	Marie née PFLIEGER
85 ans :	Mlle HAENNIG	Anne
93 ans :	Mme ALTENBACH	Marie-Hélène née GEORGES